Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

ITERATIF COMMANDEMENT AUX FINS SAISIE VENTE

Par lilasrose

Bonjour,
Je reçois, à la demande de l'ancien syndic de copropriété, un iteratif commandement aux fins de saisie vente, sur lequel il est noté que l'huissier agit en vertu d'un jugement contradictoire en dernier ressort par le tribunal en date du 27/10/15, à ce jour définitif ou assorti de l'exécution provisoire.

Il s'avère que depuis 2017 la copropriété a changé de syndic et que je rembourse mon arriéré de charges mensuellement à ce nouveau syndic. Ce dernier m'a confirmé n'avoir engagé aucune procédure à mon encontre. Je vous précise que la dette réclamée par l'huissier est intégrée dans un plan de surendettement approuvé par la banque de France et accepté par les copropriétaires.

Que dois-je faire ?

Merci

Salutations